



DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

COMMUNE DE MONTMOTIER

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune Montmotier

se réunira, en séance ordinaire le 17 novembre 2025, à 15 heures 00.

Objet de la réunion

- 1) Approbation de la Convention Territoriale Globale -> voir pièce jointe N°1
- 2) Désignation d'un référent territorial en matière prévention, surveillance et gestion des Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine (frelon asiatique, ambroisie, processionnaires, tique, moustique tigre, etc). -> voir pièce jointe N°2
- 3) Validation de la demande d'adhésion du syndicat intercommunal scolaire du Ban de Vagney au SMIC (syndicat informatique des Vosges)
- 4) Proposition de curage de fossé, étude de devis
- 5) Demande d'aide au fonds de concours de la CAE
- 6) Vote de la redevance occupation du domaine public 2025 (RODP)
- 7) Proposition de revalorisation du montant des chèques déjeuner.
- 8) Renouvellement des baux pour la chasse et locations de terrains.

Informations diverses:

- changement de logiciel
- Attribution de subventions détail par projet
- remerciements
- colis des anciens
- Fauchage bords de route

Fait à Montmotier, le 03 novembre 2025

Jean-Pierre POIROT, Maire

